



QUESTIONS D'ACTUALITE

1. LA FAMILLE

Le gouvernement « ne renoncera pas aux réformes y compris pour améliorer la vie des familles ». Elles doivent pouvoir s'engager « dans un climat apaisé », permettant que l' « on aille à l'essentiel par le dialogue » (PM, 06/02/14) :

- La concertation « va se poursuivre tout au long de l'année 2014 », après le « travail remarquable » engagé par Dominique Bertinotti ;
- « Il y a un certain nombre de dispositions très concrètes, que les parlementaires vont reprendre par des propositions de loi. [...] Le gouvernement est tout à fait prêt à les examiner, sans tarder ». Par exemple sur « la question de l'exercice de l'autorité parentale, lorsqu'il y a séparation, lorsqu'il y a divorce ».
- Après, il y a des questions plus complexes, sur lesquelles il faut dépassionner et sortir surtout de tous les faux débats [sur la GPA, la prétendue théorie du genre, ...] Que des mensonges, qu'il faut absolument combattre.
 - « Sur la PMA, le président de la République a eu la sagesse de saisir le Comité consultatif national d'éthique ». « Le président de ce comité Jean-Claude Ameisen a dit qu'il avait besoin de temps et qu'il ne rendrait pas son avis avant fin 2014 début 2015 ». « N'ayons pas de faux débat sur des questions qui ne se posent pas maintenant, mais qui dans la société française, à un moment ou à un autre, vont se poser. »
- « Nous incarnons la République du progrès. » Face aux « forces réactionnaires », les « forces de progrès [...] qui veulent que le mouvement continue » doivent répondre à l'appel. C'est ce Gouvernement qui :
 - « A fait voter la loi pour le mariage pour tous » ;
 - « A fait voter la fin du cumul des mandats, on en parlait depuis 30 ans » ;
 - « Va faire voter avec Najat Vallaud-Belkacem la loi pour renforcer l'égalité homme/femme dans notre société. »

2. LA POLITIQUE D'INTEGRATION

Le document relatif à la politique d'intégration évoqué par la presse est un document de travail reprenant plusieurs propositions des ministères. Il n'est déjà plus d'actualité. La feuille de route définitive sera rendue publique le 11 février prochain. Dans cette refondation, les objectifs et les convictions du gouvernement sont que :

- La France est la République démocratique, laïque et sociale, un socle de droits et de devoirs ;
- La responsabilité de ceux qui ont gouverné pendant 10 ans est d'avoir abandonné la politique d'intégration, de l'avoir laissé s'affaiblir, ce qui fait le coeur du modèle français ;
- Il y a des réussites de l'intégration, mais il y a aussi trop d'échecs ;
- Notre préoccupation est de remettre en marche ce modèle d'intégration républicaine, d'éviter que certains « décrochent de la République ».

Cette refondation reposera sur deux piliers :

- L'accueil des nouveaux arrivants : plus efficace, notamment dans l'apprentissage de la langue Française et de nos valeurs et modes de vie ;
- Une politique d'égalité des droits : le gouvernement s'attaque aux discriminations qui existent dans les politiques d'éducation, de logement, l'accès à l'emploi, etc.

3. OPTIMISATION DU PLAN SOCIAL

« Au niveau européen comme au niveau mondial, on doit faire en sorte que l'optimisation fiscale, c'est-à-dire la tentation de certains grands groupes, concurrents d'ailleurs de nos entreprises, de s'installer là où l'on paie moins d'impôts, puisse être remise en cause. [Parce que] ce n'est pas acceptable ».

« Chacun doit être dans les mêmes situations de concurrence, y compris sur le plan fiscal. Par rapport à ces grands groupes que l'on connaît, qui se mettent dans des pays à faible taux d'imposition des sociétés, nous devons agir ».

Le président de la République a souligné qu'à l'occasion de sa visite aux Etats-Unis, « dans quelques jours, avec le président Obama, nous sommes d'accord pour faire cet effort d'harmonisation fiscale ».

4. INTERVENTION EN CENTRE AFRIQUE

La France condamne les actes odieux qui ont suivi le rassemblement d'éléments des forces armées centrafricaines le 5 février. La France soutient la décision de la présidente C. Samba Panza d'ordonner une enquête, afin que les auteurs des violences répondent de leurs actes devant la justice. Ces exactions appellent des sanctions exemplaires. En aucun cas, la vengeance ne saurait être une forme de justice. Le mandat de la MISCA, force de l'Union africaine engagée en République centrafricaine et qu'appuie la force française Sangaris, vise au premier chef à protéger les civils et à mettre fin aux violences. La reconstruction des forces de sécurité centrafricaines doit être fondée sur le respect le plus strict du droit humanitaire international, des Droits de l'homme et du devoir de protection des civils. La France ne tolérera aucun acte qui soit attentatoire à la dignité humaine et aux valeurs fondamentales qu'elle défend par son intervention militaire en République centrafricaine.

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, se rendra dans les prochains jours en République centrafricaine et y rencontrera Catherine Samba Panza.